



76^e session de l'Assemblée générale

Cinquième Commission

Point 136 de l'ordre du jour

Investir dans la prévention et la consolidation de la paix Investing in prevention and peacebuilding

New York, le 12 mai 2022

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous au nom de la Suisse et du Liechtenstein. Nos délégations se félicitent de la présentation des divers rapports du Secrétaire général et du CCQAB sur ce point de l'ordre du jour.

Il y a deux semaines, la réunion de haut niveau sur le financement de la consolidation de la paix a souligné une fois de plus l'importance de la consolidation et la pérennisation de la paix et de la prévention des conflits. Il est évident qu'il s'agit d'une tâche primordiale des Nations unies. Investir dans la paix est un investissement extrêmement rentable : d'un point de vue économique, social et environnemental, mais aussi et surtout parce que cet investissement se traduit par des vies sauvées et une meilleure qualité de vie pour des millions de personnes. En outre, le développement durable est tout simplement impensable sans la paix.

Le Fonds pour la consolidation de la paix s'est révélé un instrument très efficace pour réagir de manière rapide et intégrée quand un conflit violent risque d'éclater ou sévit déjà. Il a initié de nombreux projets innovants dans un grand nombre de pays et a joué un rôle déterminant dans les réformes de l'ONU en faveur d'une plus grande cohérence.

Afin de pouvoir déployer ses effets de manière durable, cet investissement si important doit être un investissement à long terme. Nous devons donc nous assurer que le Fonds pour la consolidation de la paix dispose d'un financement suffisant, prévisible et durable. Malheureusement, les contributions actuelles au Fonds ne lui suffisent pas pour atteindre ses objectifs.

Monsieur le Président,

Les financements volontaires ne doivent et ne peuvent pas couvrir les besoins existants.

En effet, toutes les tâches mandatées de l'Organisation devraient, dans la mesure du possible, être financées par des contributions obligatoires. Ceci permet à l'Organisation de mieux planifier ces activités grâce à des moyens financiers stables et prévisibles. Cela est d'autant plus important s'agissant de tâches aussi fondamentales que la consolidation de la paix et la prévention des conflits. Pour cette raison, nos délégations soutiennent la proposition du Secrétaire général d'allouer au Fonds pour la consolidation de la paix des contributions obligatoires à hauteur de 100 millions de dollars.

Soyez assuré que nos délégations participeront de manière active et constructive aux délibérations sur ce point de l'ordre du jour.

Monsieur le Président, je vous remercie.

Unofficial translation

Mr. Chairman,

I have the honour to address you on behalf of Switzerland and Liechtenstein. Our delegations welcome the presentation of the various reports of the Secretary General and the ACABQ on this agenda item.

A fortnight ago, the High-Level Meeting on Financing for Peacebuilding once again underlined the importance of building and sustaining peace and preventing conflict. It is clear that this is a core task of the United Nations. Investing in peace is an extremely profitable investment: economically, socially and environmentally, but also and above all because it results in saved lives and a better quality of life for millions of people. Moreover, sustainable development is simply unthinkable without peace.

The Peacebuilding Fund has proven to be a very effective instrument to respond in a rapid and integrated manner when violent conflict is likely or already taking place. It has initiated many innovative projects in a large number of countries and has been instrumental in the UN's reforms towards greater coherence.

In order to have a lasting impact, this important investment must be a long-term investment. We must therefore ensure that the Peacebuilding Fund has sufficient, predictable and sustainable funding. Unfortunately, current contributions to the Fund are not sufficient to achieve its objectives.

Mr. Chairman,

Voluntary funding should not and cannot cover existing needs. Indeed, all mandated tasks of the Organisation should, as far as possible, be financed by assessed contributions. This allows the Organisation to better plan its activities with stable and predictable financial means. This is all the more important for such fundamental tasks as peacebuilding and conflict prevention. For this reason, our delegations support the Secretary-General's proposal to allocate 100 million dollars in assessed contributions to the Peacebuilding Fund.

Please be assured that our delegations will participate actively and constructively in the deliberations on this agenda item.

Thank you, Mr. President.
